

Sujet RE: Interpellation - Votre position sur le retour des tueurs d'abeilles
:

Date Mon, 5 Oct 2020 13:47:37 +0000

:

De : Guillaume Garot <Guillaume.Garot@assemblee-nationale.fr>

Pour contact@pollinis.org <contact@pollinis.org>

:

Monsieur Laarman, madame Berardi,

J'ai bien pris connaissance de votre message au sujet du projet de loi sur les conditions de mise sur le marché de certains produits phytopharmaceutiques en cas de danger sanitaire. Je vous en remercie.

Si je partage la volonté du Gouvernement de soutenir la filière française de la betterave, qui fait face à une crise importante, je regrette que la dérogation à l'interdiction de l'usage d'insecticides néonicotinoïdes ait été présentée comme la seule alternative possible.

En effet, l'impact dévastateur avéré des néonicotinoïdes sur la biodiversité nous commande de privilégier d'autres options pour soutenir la filière. Tout recul sur la question des produits phytosanitaires risque de freiner durablement le développement de produits de substitution et de méthodes alternatives. Parmi ces pistes figure celle que je défends avec mon groupe parlementaire, consistant à mettre en place un dispositif de soutien à la filière pour accompagner les producteurs dans la nécessaire transition agroécologique.

Nous ne pouvons plus nous permettre de reculer encore la transformation écologique de notre agriculture. Il est nécessaire, d'une part, d'accélérer la recherche d'alternatives à l'utilisation des néonicotinoïdes et, d'autre part, d'accompagner et de former les agriculteurs à l'utilisation de nouvelles pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement.

Pour toutes ces raisons, je m'opposerai à ce texte en l'état actuel de sa rédaction.

Souhaitant avoir répondu à vos inquiétudes et restant à votre disposition,

Bien sincèrement.

Guillaume Garot

Député de la Mayenne, Ancien Ministre
126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP
Tél. 01 40 63 68 92

